



**VIEDUMEDEF**



**Comment booster votre politique alternance en faveur des personnes handicapées ?**

**Pour faciliter l'intégration des travailleurs handicapés en entreprise, des structures partenaires vous conseillent sur les dispositifs existants. Le 9 mars dernier à la CCI Nantes/Saint-Nazaire, le Club Handicap & Emploi a fait le point sur les démarches mises en œuvre dans le domaine de l'alternance.**

**A**line Pousse de l'**Agefiph** a présenté le "chemin de l'alternance" pour former, qualifier et recruter en insistant sur les appuis à l'apprentissage du CAP au Bac + 5, puis a évoqué le projet **Od@ce**, en cours avec des entreprises du secteur du numérique. Pour pallier à une inadéquation entre les compétences recherchées dans ce domaine et les profils des personnes en situation de handicap, **Od@ce** est un parcours de formation de développeur informatique. Il est réalisé à l'**ENI** ou à l'**EPSI** de Nantes. Ces formations en alternance, sur vingt-quatre mois en contrat de professionnalisation, permettront aux étudiants d'intégrer une des huit entreprises partenaires, à Nantes ou à Rennes, et de valider une certification **RNCP Niveau II (Bac + 4)**. Avec 1 318 contrats de travail durables en 2016, **Cap Emploi**, le service gratuit de l'**Agefiph** dédié à l'emploi des travailleurs handicapés, représenté par **Amandine Clause**, met en relation les compétences des personnes handicapées et les besoins des employeurs en assurant si besoin la compensation du handicap.

**Handisup** (**Patrice Fondin**), mène des actions auprès des étudiants et/ou des jeunes diplômés dans leur projet professionnel et dans leur relation à l'entreprise.

Le **GEIQ 44 Industrie** (**Bénédicte Véron**), a également son rôle à jouer dans l'alternance. Piloté par des entreprises adhérentes, le **GEIQ 44 Industrie** recrute exclusivement des personnes en contrats d'alternance. Ainsi, plusieurs projets ont été validés concernant les métiers d'usineur, fraiseur régléur CN, drapeur ou encore contrôleur Qualité Sécurité Environnement. Quelques chiffres : 385 heures de formations en moyenne par parcours de 12 mois, 83 % d'accession à un emploi à l'issue des parcours, 90 % d'obtention de qualification/diplôme.

**Des initiatives en faveur de l'alternance**

Lancé par le **FAF TT** (**Irina Krutschkow**), **Synergie** (**Audrey**

**Léauté**) et l'**Afpa** (**Stéphane Cerveau**), le dispositif **Contrats Pro intérim** permet à des travailleurs handicapés d'accéder à un métier technique, par un contrat de professionnalisation de 12 mois, avec 13 semaines de formation en alternance. Ce dispositif bénéficie de la complémentarité de ces 3 entités intervenant chacune selon leur expertise pour aboutir au **CQPM d'ajusteur-monteur**.

Autre dispositif, celui de l'association **Hanvol** (**Claude Legras**) qui propose un processus global partant du sourcing et aboutissant à l'entreprise. Du CAP au Bac + 5, les métiers visent les domaines de la production, l'industrialisation, la conception et le contrôle. Une fois le relais passé à l'entreprise, celle-ci réalise les recrutements, la validation du projet de formation et propose au candidat un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.

**Opcalia** (**Loïc Levoyer**) et l'**Ifag** (**Xavier Tostivint**) ont exposé leur parcours d'accès à l'emploi. Une Formation Préparatoire à l'Emploi (**POEC**) est suivie d'un Contrat de professionnalisation de 24 mois (niveau II) pour aboutir à un diplôme de responsable en gestion et développement d'entreprise. Avec une offre clé en main allant de la sélection des candidats jusqu'à l'accompagnement dans la mise en œuvre et le suivi. Et là encore, la réussite opère grâce à une étroite concertation avec l'ensemble des acteurs **Agefiph**, **Opcalia**, **Pôle emploi**, **Cap emploi** et **Ifag**.

Le sujet a suscité intérêt et curiosité. En effet, plus de 100 personnes ont participé à la rencontre animée par **Yves-Olivier Lenormand** et **Emmanuel Perret**.

Soutenu par l'**Agefiph**, organisé par le **Medef 44** et le **Girpeh Pays de la Loire**, le **Club Handicap & Emploi** est une occasion privilégiée de provoquer la rencontre des employeurs privés et publics avec les principaux acteurs de l'intégration professionnelle des personnes porteuses d'un handicap.

Photos : Christophe Guibbaud et D.R.